



Probleme suite garde enfant

Par **xena**, le **06/04/2008 à 17:18**

Depuis que mon ex-mari est autorisé a la garde du week pour notre de 6 ans.rnrnje n'ais aucune nouvelle quand elle est chez lui. rnEn effet je n'ais ses coordonnées téléphoniques car je souhaiterais pouvoir l'apelé pour avoir des nouvelles et savoir comment elle va ?rnrnPuis je l'obligé a me donné son numero de tel pour que je puisse juste lui passé un coup de fil car ca m'angoisse de ne pas lui parlé au moins une fois.rnrnImaginé quand elle partira pendant les vacances, 1 semaine, 1 mois ?! sans nouvelle ? c'est pas possible , ma fille et moi meme n'avont jamais été séparé depuis sa naissance... rnrnJuste un coup de fil c'est la seule chose que je demande mais il refuse de me donné son tél...

Par **JEANC**, le **06/04/2008 à 21:01**

Bien sûr !rnIl est sensé être dans l'obligation de vous fournir à tout le moins ses coordonnées au moin sla possibilité à votre fille de vous appeler...rnMaintenant, il y a le principe...et l'application qui en est faite...rnEssayez de lui faire comprendre que c'est vital pour vous...s'il persiste à refuser, il n'y aura pas beaucoup de solution si ce n'est déclencher une procédure...rnFaites appel à son intelligence et lui expliquant que pour l'enfant aussi, il est important de pouvoir joindre sa maman...rnCourage rnCordialement

Par **xena**, le **06/04/2008 à 22:36**

merci pour votre reponse si rapide.rnrnje ne savait meme pas qu'il avait changé son numero vu que je n'avait aucune raison de l'apelé avant... mais la je vais de lui en parlé une énieme

fois s'il refuse je vais devoir déclenché une procedure qui a mon avis a va mettre du temps...
je voulais evité les procedures judiciaire qui mette enormement de temps.rnpourtant moi je
suis joignable il a mon numero ?!rnrnMerci encore.rnrnCordialement.